

Séance du conseil municipal du 3 novembre 2008

Budget approuvé

Le conseil municipal a approuvé lundi soir le budget 2009 de la commune, avec la quotité et les diverses taxes. Nous reviendrons en détails sur cet objet, qui sera soumis à l'assemblée municipale de décembre, dans une prochaine édition.

Délégations

Henri Chatelain représentera les autorités à la séance que tiendra, le 10 novembre, à 18 h 15 à l'Hôtel du Cerf, le comité de l'Association scierie Sombeval (ASS).

Chantal Vaucher participera pour sa part à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB), le 13 novembre à 20 h à Saint-Imier.

L'exécutif sera par ailleurs représenté à l'assemblée des délégués du Sester, qui se penchera en particulier sur le budget, le 27 novembre à Tavannes.

Commissionnaire élue

A l'échéance du délai, le 31 octobre prochain, une seule liste, portant le nom de Sarah Perotto, avait été déposée pour l'élection complémentaire à la commission scolaire. Mme Perotto a donc été déclarée élue, pour la période de fonction qui s'achèvera à fin 2009.

Le conseil municipal félicite Sarah Perotto pour son élection et la remercie de s'engager ainsi au service de la collectivité, de la jeunesse en particulier. Il lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Ecole à journée continue : sondage

Dans le cadre de l'étude pour une école à journée continue, la commission scolaire enverra ces jours un questionnaire, à tous les parents de jeunes enfants. Ce document permettra de cerner la demande en matière de prise en charge matinale (avant les heures d'école), à midi (cantine), ensuite de l'école (devoirs surveillés notamment), ainsi que durant les après-midi de congé.

L'exécutif remercie par avance les parents de remplir et de retourner cet important questionnaire.

Conteneurs, radiateurs, cibles et Cie

Le conseil municipal a débloqué lundi plusieurs crédits. Le premier, de 7691 francs, est destiné à l'achèvement de deux places à conteneurs le long de la rue de L'Envers.

Un montant de 14'482 francs financera par ailleurs une partie de l'assainissement du chauffage, dans l'immeuble rue du Collège 31, en particulier la pose de radiateurs à rayonnement.

Lundi toujours, l'exécutif a encore libéré 3100 francs, afin d'adapter les installations téléphoniques et d'internet à l'école primaire.

L'achat des décors de Noël qui illumineront les arbres de l'école, avec en particulier un rideau LED, a nécessité pour sa part un crédit de 1257 francs.

Enfin, pour le remplacement de trois cadres de cibles polytronic, qui sera effectué à la mi-mars 2009 au stand de la Vignerole, le conseil municipal a débloqué un crédit de 1474 francs.

SSJB, c'est fini

Le conseil a entériné le bouclage des comptes, l'abrogation du règlement d'organisation et la dissolution finale du Service social du Jura bernois (SSJB).

Parc régional Chasseral: votez !

Le conseil municipal a approuvé la convention liant la commune au Parc régional Chasseral et préavise donc favorablement cet objet à l'électorat, qui devra se prononcer à ce sujet durant l'assemblée municipale du 8 décembre prochain. /dez